



sommation de paiement sans accusé de réception

Par **durcar**, le **30/01/2009** à **18:42**

Suite à un déménagement, l'hoptal en charge de mon dossier médical a envoyé une facture à mon ancienne adresse. Avant de partir j'avais tout mis en ordre (numéro de téléphone et nouvelle adresse) pour que tout courrier ou appel téléphonique me soit destiné. La 1ere lettre qui m'est destinée est une sommation de paiement sans jamais avoir reçu une facture de l'hopital ni un rappel. Désormais, un huissier réclame des frais pour une facture, un rappel, et une mise en demeure sans jamais avoir envoyé de courrier avec accusé de réception. Sa procédure est elle légale?